



Madame SIMONNET  
8 rue du Fournil  
85270 SAINT HILAIRE DE RIEZ

N/Références :  
MC/MM/OL  
Objet :  
Demande citoyenne d'accès  
aux études relatives à l'ancien casino des pins

La Roche sur Yon, le 21 novembre 2016

Madame,

Vous nous interpellez par courrier, en tant que représentante du Collectif de Défense du patrimoine balnéaire de Sion sur l'Océan, sur le refus des services municipaux de Saint-Hilaire-de-Riez de vous communiquer l'intégralité du contenu de trois études concernant l'ancien casino des pins, études sur lesquelles s'appuie la municipalité pour envisager de détruire ledit casino, aujourd'hui bâtiment public (maison pour tous).

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur votre différend avec la Mairie, étant à disposition des communes pour les conseiller dans leurs aménagements aussi bien d'espaces publics que de bâtiments. C'est à l'initiative des communes et d'elles seules que nous apportons nos conseils et avis. Il ne relève en tout cas pas de notre mission de nous immiscer dans un débat public sur quelque sujet que ce soit quand celui-ci est soulevé par des instances extérieures à représentation officielle de la collectivité.

N'ayant pas été sollicités par la municipalité, nous ne connaissons pas le dossier (en particulier les études auxquelles vous faites référence) et ne pouvons porter d'avis dessus (avis que nous n'aurions de toute façon donné qu'à la municipalité dans le cadre de la définition de nos missions et de nos obligations de réserve).

Ce que nous pouvons dire est que la précédente et relativement ancienne réhabilitation du bâtiment, lui a fait perdre beaucoup de ses qualités urbaines et architecturales : suppression du fronton et de la galerie face à la mer pour rabaisser cette façade principale en une façade arrière bien rébarbative et retournement du bâtiment en érigeant au statut de façade principale l'ancienne façade technique d'un faible intérêt architectural. Tout cela a dû contribuer beaucoup au désamour de ce bâtiment.

Pour envisager une restauration susceptible de lui redonner son lustre et un programme susceptible d'y trouver sa place, il vous faudrait retrouver le chemin du dialogue avec la municipalité en place et si celle-ci nous sollicite, nous apporterons notre contribution à la réflexion globale que mérite la question de l'avenir de ce bâtiment.

Espérant vous avoir, par la présente, éclairée sur nos rôles et missions, à défaut d'avoir pu répondre à vos attentes, Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

François BON  
Président du CAUE de la Vendée.

Copie à :  
Monsieur Laurent BOUDELIER,  
Maire de Saint-Hilaire-de-Riez.